

21 DEC. 2022

2022/51

SECTION COURRIER REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S DE
NOTRE DAME DE L'OSIER

Nombre de conseillers
En exercice : 9

L'An deux mille vingt deux

Le 19 novembre

Présents : 8
Votants : 8

Le conseil d'administration du **Centre Communal d'Action Sociale** de la commune de Notre Dame de l'Osier (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BRICHET-BILLET Alex

Date de convocation :
12/11/2022

Présents : M. BRICHET-BILLET Alex, Mme ODOIX Raymonde, M. FIORIO Bernard, Mme DOBREMEZ Jacqueline, Mme RAVIER Marie-Noëlle, Mme MERMET Danielle, , Mme FANGEAT Gisèle, M. GRIGIS Vincent

Date d'affichage :
19/11/2022

Absents excusés : Mr VINSON Denis

Déposée le :

Monsieur Le Président propose à l'assemblée de modifier le montant de l'aide apportée aux familles pour la restauration scolaire à partir de la rentrée 2022-2023.

**Révision de la
subvention versée pour les
repas pris à la cantine
scolaire**

Il propose une hausse de 0.50 € pour la tranche des familles au quotient familiale inférieur à 800,00€.

Les autres aides restent inchangées :

- 1,5 euro pour les quotients familiaux compris entre 0 et 800,
- 0.5 euro pour les quotients familiaux compris entre 801 et 1600.
- Pas de participation pour les quotients familiaux supérieurs à 1600.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte cette proposition et autorise Monsieur le Président, à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,
Alex BRICHET-BILLET



REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : NOTRE DAME DE L'OSIER

Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Affiché le

ID : 038-213802788-20221027-D2022_50-DE

Date de Convocation :
20/09/2022

Membres :
En Exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

2022/50

Le 27/09/2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de BRICHET-BILLET ALEX.

Etaient présents : BRICHET-BILLET ALEX, CARRIER Michel, ODOIX RAYMONDE, LOCATELLI Sandrine, JOUVE JEAN-CHRISTOPHE, GRIGIS Vincent, MARTIN Chloé, CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, VINSON Denis, BARD-SURDON Guillaume

Etaient Absents ou excusés : RAVIER Marie-Noëlle

Objet : Decision modificative

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette decision modificative concernant le budget de l'exercice 2022 et autorise Monsieur le Maire, à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant en €
16	1641				Emprunts en euros	50 000,00
					Total	5 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant en €
21					Immobilisations corporelles	50000,00
					Total	-50000,00



NOTRE DAME DE L'OSIER, LE 27/09/2022

LE MAIRE,
BRICHET-BILLET ALEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de
convocation :
20/09/2022
Date d'affichage :
27/09/2022

L'An deux mil vingt deux
Le 27 septembre

Le conseil municipal de la commune de Notre Dame de l'Osier (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BRICHET- BILLET Alex, Maire.

Présents :

Mr. Alex BRICHET-BILLET, Mr. Michel CARRIER, Mr. Jean-Christophe JOUVE, Mme. Sandrine LOCATELLI, Mme Raymonde ODOIX, Mr. Guillaume BARD-SURDON, Mme. Chloé MARTIN, Mr. Denis VINSON, Mme. Isalia CROSSON-PETMEZAKIS, Mr. Vincent GRIGIS

Absents :

Mme Marie-Noëlle RAVIER

REMBOURSEMENT
DES TICKETS
RESTAURANT

Le Maire fait part au conseil municipal que deux carnets de 20 tickets restaurant des mois de juin et juillet 2022 ont été égarés avant d'être délivrés à Mr Julien GENTIL. Il est donc proposé que Mr GENTIL soit dédommagé de la valeur marchande totale s'élevant à 240,00€ des titres restaurant, dont il n'a pas pu bénéficier.

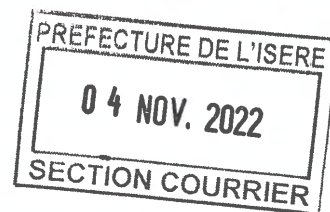
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.



Pour copie conforme
Le Maire
Alex BRICHET-BILLET





REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'An deux mil vingt deux

Le 27 septembre

Le conseil municipal de la commune de Notre Dame de l'Osier (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BRICHET- BILLET Alex, Maire.

Date de
convocation :
20/09/2022
Date d'affichage :
27/09/2022

Présents : BRICHET-BILLET Alex, CARRIER Michel, ODOIX Raymonde, JOUVE Jean-Christophe, BARD-SURDON Guillaume, GRIGIS Vincent, LOCATELLI Sandrine, MARTIN Chloé, CROSSON-PETMAZAKIS Isalia, VINSON Denis
Absents : RAVIER Marie-Noëlle,

**CREATION D'UN
POSTE D'ADJOINT
TECHNIQUE
TERRITORIAL**

Mr le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique territorial, compte tenu des nombreux travaux à effectuer sur la commune, et ce à compter du 01 novembre 2022 à raison de 17,5 heures par semaine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à établir toutes les démarches nécessaires afin de créer ce poste.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Maire,
Alex BRICHET-BILLET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de membres
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de
convocation :
20/09/2022
Date d'affichage :
27/09/2022

L'An deux mil vingt deux

Le 29 septembre

Le conseil municipal de la commune de Notre Dame de l'Osier (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BRICHET- BILLET Alex, Maire.

Présents :

Mr. Alex BRICHET-BILLET, Mr. Michel CARRIER, Mr. Jean-Christophe JOUVE, Mme. Sandrine LOCATELLI, Mme Raymonde ODOIX, Mr. Guillaume BARD-SURDON, Mme. Chloé MARTIN, Mr. Denis VINSON, Mme. Isalia CROSSON-PETMEZAKIS, Mr. Vincent GRIGIS

Absents :

Mme Marie-Noëlle RAVIER

**REVISION PRIX
DE LA CHALEUR
FORESTENER**

Le Maire fait part au conseil municipal des impacts de la crise énergétique actuelle sur les prix de l'énergie et des matières premières.

Le contrat de vente de chaleur du réseau de Notre Dame de l'Osier prévoit une seule révision du prix de la chaleur en janvier. Cette fréquence annuelle ne permet plus de maintenir l'économie du projet. Les évolutions de ces 12 derniers mois des prix du gasoil, du fioul et des matières premières sont trop importantes et ne permet plus à notre fournisseur de plaquettes forestières des maintenir ses prix (il est actuellement déficitaire de 20 à 25 %, ce qui ne peut plus durer).

Il est donc nécessaire de procéder à la modification de notre contrat, en réalisant 4 révisions annuelles, en janvier, avril, juillet et septembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.



Pour copie conforme,
Le Maire
Alex BRICHET-BILLET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de
convocation :
20/09/2022
Date d'affichage :
27/09/2022



**PROPOSITION DE
PRIX T.E. 38 POUR
TRAVAUX SUR
RESEAU DE
DISTRIBUTION
PUBLIQUE
D'ELECTRICITE**

L'An deux mil vingt deux
Le 29 septembre

Le conseil municipal de la commune de Notre Dame de l'Osier (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BRICHET- BILLET Alex, Maire.

Présents :

Mr. Alex BRICHET-BILLET, Mr. Michel CARRIER, Mr. Jean-Christophe JOUVE, Mme. Sandrine LOCATELLI, Mme Raymonde ODOIX, Mr. Guillaume BARD-SURDON, Mme. Chloé MARTIN, Mr. Denis VINSON, Mme. Isalia CROSSON-PETMEZAKIS, Mr. Vincent GRIGIS

Absents :

Mme Marie-Noëlle RAVIER

Le Maire fait part au conseil municipal des propositions de prix de T.E. 38 concernant les travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et de télécommunications.

Travaux sur réseau électrique : 38 593,00 € H.T.

Travaux sur réseau télécommunications : 27 403,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ces propositions et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.



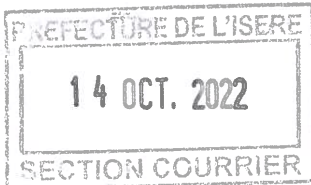
Pour copie conforme,
Le Maire
Alex BRICHET-BILLET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de
convocation :
20/09/2022
Date d'affichage :
27/09/2022



**REALISATION
D'UN DOSSIER
LOI SUR L'EAU**

L'An deux mil vingt deux
Le 29 septembre

Le conseil municipal de la commune de Notre Dame de l'Osier (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BRICHET- BILLET Alex, Maire.

Présents :

Mr. Alex BRICHET-BILLET, Mr. Michel CARRIER, Mr. Jean-Christophe JOUVE, Mme. Sandrine LOCATELLI, Mme Raymonde ODOIX, Mr. Guillaume BARD-SURDON, Mme. Chloé MARTIN, Mr. Denis VINSON, Mme. Isalia CROSSON-PETMEZAKIS, Mr. Vincent GRIGIS

Absents :

Mme Marie-Noëlle RAVIER

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de réaliser un dossier « LOI SUR L'EAU » dans le cadre de la construction du futur lotissement communal situé dans le secteur des Hautes Mouilles.

La société ALPES GEO CONSEIL propose un devis d'un montant de 4641.88€ T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.



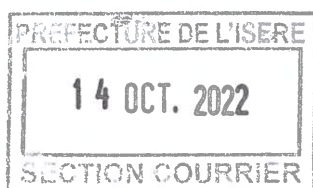
Pour copie conforme,
Le Maire
Alex BRICHET-BILLET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de
convocation :
20/09/2022
Date d'affichage :
27/09/2022



**AIDE A LA
REHABILITATION
DU PARC
COMMUNAL**

L'An deux mil vingt deux

Le 29 septembre

Le conseil municipal de la commune de Notre Dame de l'Osier (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BRICHET- BILLET Alex, Maire.

Présents :

Mr. Alex BRICHET-BILLET, Mr. Michel CARRIER, Mr. Jean-Christophe JOUVE, Mme. Sandrine LOCATELLI, Mme Raymonde ODOIX, Mr. Guillaume BARD-SURDON, Mme. Chloé MARTIN, Mr. Denis VINSON, Mme. Isalia CROSSON-PETMEZAKIS, Mr. Vincent GRIGIS

Absents :

Mme Marie-Noëlle RAVIER

Le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de réaliser un dossier de demande d'aide à la réhabilitation du parc communal auprès de la Communauté de Communes Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté concernant le projet du foyer communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.



Pour copie conforme,
Le Maire
Alex BRICHET-BILLET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'An deux mil vingt deux
Le 29 septembre

Le conseil municipal de la commune de Notre Dame de l'Osier
(Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
sous la présidence de Mr BRICHET- BILLET Alex, Maire.

Date de
convocation :
20/09/2022
Date d'affichage :
27/09/2022

Présents : Mr BRICHET-BILLET Alex, Mr. Michel CARRIER,
Mr Jean-Christophe JOUVE, Mme LOCATELLI Sandrine,
Mme ODOIX Raymonde, Mr. BARD-SURDON Guillaume,
MARTIN Chloé, VINSON Denis, M. GRIGIS Vincent,
Mme CROSSON-PETMEZAKIS Isalia

Absents : Mme RAVIER Marie-Noëlle

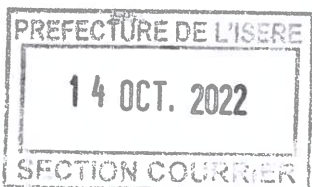
**DEVIS T.E.38
POUR LA
PROGRAMMATION
DE L'ECLARAGE
PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de
reprogrammation de l'éclairage public de 23h00 à 6h00.

A cet effet, il présente à l'assemblée le devis de T.E.38 qui
prévoit un reste à charge de 89.04 € H.T. pour la collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis
de T.E.38 et autorise Monsieur le Maire à signer les documents
nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.



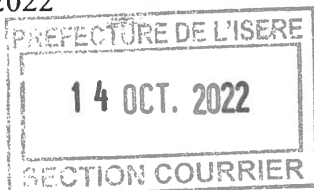
Pour copie conforme
Le Maire
Alex BRICHET-BILLET



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de
convocation :
20/09/2022
Date d'affichage :
27/09/2022



**VENTE DES
PARCELLES C 393
ET C 837 A
L'ASSOCIATION
TERO-LOKO**

L'An deux mil vingt deux
Le 29 septembre

Le conseil municipal de la commune de Notre Dame de l'Osier (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BRICHET- BILLET Alex, Maire.

Présents :

Mr. Alex BRICHET-BILLET, Mr. Michel CARRIER, Mr. Jean-Christophe JOUVE, Mme. Sandrine LOCATELLI, Mme Raymonde ODOIX, Mr. Guillaume BARD-SURDON, Mme. Chloé MARTIN, Mr. Denis VINSON, Mme. Isalia CROSSON-PETMEZAKIS, Mr. Vincent GRIGIS

Absents :

Mme Marie-Noëlle RAVIER

Le Maire fait part au conseil municipal de la vente des parcelles C 393 et C 837 à l'association TERO-LOKO en vue de la construction de leur bâtiment technique.

Une division parcellaire sera nécessaire afin de déterminer la superficie totale vendue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de vente, les documents de la vente et tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.



Pour copie conforme,
Le Maire
Alex BRICHET-BILLET

